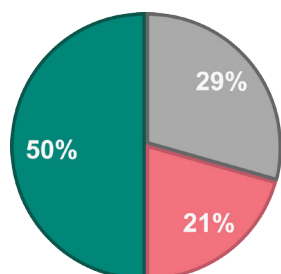




PROGRAMME DONS MAJEURS ET DONS PLANIFIÉS

POURQUOI DONNER À L'INSTITUT DU CANCER DE MONTRÉAL ?

Pour transformer votre don en action concrète afin de soutenir l'innovation en recherche contre le cancer.



- Bourses de recherche et de formation
- Équipement de laboratoire
- Financement de projets de recherche

Vos dons contribuent à :

- **Soutenir** des projets innovants sur le cancer consacrés à la recherche fondamentale et clinique.
- **Participer** concrètement à l'acquisition d'équipement de laboratoire à la fine pointe de la technologie.
- **Appuyer** nos chercheurs et leurs équipes dans l'acquisition et le développement de nouvelles connaissances.
- **Prendre part** à l'organisation et au financement de conférences scientifiques et d'ateliers de formation.

LES GRANDS THÈMES DE RECHERCHE de l'axe Cancer du CRCHUM



Les découvertes fondamentales et les avancées en biologie du cancer

Identifier de nouvelles cibles afin de proposer des thérapies innovantes.



La médecine de précision

Assigner de meilleurs traitements aux patients selon les spécificités du cancer.



L'immunothérapie du cancer

Réveiller le système immunitaire afin qu'il reconnaisse et élimine les tumeurs.



Les thérapies innovantes et l'impact de la recherche chez les patients

Offrir des thérapies et des interventions à la fine pointe de la technologie.

DONS MAJEURS ET DONS PLANIFIÉS

Plusieurs options qui bénéficient d'avantages financiers et fiscaux et permettent de réduire le coût du don.

DON D' ACTIONS (*)

- Reçu pour fins d'impôts correspondant à 100% de la valeur de votre don;
- Aucun impôt prélevé sur le gain en capital;
- Don par le biais d'une société de gestion: augmentation du CDC correspondant au gain en capital.

FONDS DE DOTATION (*)

- Contrôle sur la portée de votre don;
- Pérennité de vos choix caritatifs;
- Avantages fiscaux significatifs;
- Contribution prédéterminée versée annuellement.

DON POLICE D' ASSURANCE VIE (*)

- Accessibilité: un moyen abordable de faire un don substantiel qui procure des avantages fiscaux significatifs;
- Protection du patrimoine et réduction de la facture fiscale au décès.

DON PAR LEGS TESTAMENTAIRE (*)

- Le plus répandu car il permet de planifier votre don après votre décès par le biais de votre testament;
- Protection du patrimoine et réduction de la facture fiscale liée à la succession;
- Modifiable en tout temps.

(*) Nous recommandons de vérifier avec votre conseiller financier afin de planifier la meilleure option pour vous.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec France Grenier, directrice dons majeurs et dons planifiés par courriel: france.grenier@icm.qc.ca



PROGRAMME DONS MAJEURS ET DONS PLANIFIÉS

VOUS SOUHAITEZ QUE L'ON COMMUNIQUE AVEC VOUS?

Laissez-nous vos coordonnées

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Téléphone (rés.): _____ Téléphone (travail) _____

Courriel: _____

Vous désirez obtenir davantage d'information sur un type de don spécifique? (*)

Don d'actions

Don police d'assurance vie

Don par legs testamentaire

Fonds de dotation

() Nous recommandons de consulter votre conseiller financier, un fiscaliste ou un comptable afin de choisir le type de don planifié le plus approprié pour vous et vos proches et ainsi profiter pleinement des avantages fiscaux.*

Faire un don planifié à l'Institut du cancer de Montréal, c'est anticiper, valoriser et soutenir la recherche pour qu'un jour le cancer soit vaincu.
La recherche d'aujourd'hui, c'est le traitement de demain.

Vous pouvez retourner ce formulaire à l'attention de France Grenier, directrice dons majeurs et dons planifiés

par courriel: france.grenier@icm.qc.ca

ou par la poste: Institut du cancer de Montréal

900 rue Saint-Denis, 10^e étage

Montréal (québec) H2X 0A9